




Le CSE

Tous les élus (titulaires et suppléants) du CSE bénéficient d'une formation en Santé, Sécurité et Conditions de travail nécessaire à l'exercice de leur mandat à la matière (L.2315-18 CT)

 Public Concerné	 Objectifs	 Pré Requis
Membre du CHSCT, CSE, de la CSSCT	A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de : <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser le rôle et les attributions des élus du CSE en Santé, Sécurité et Conditions de Travail - Exercer ses missions de représentants du personnel en matière de prévention des risques professionnels - Développer les aptitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse les conditions de travail 	Aucun pré-requis n'est exigé. Être élu au Comité Social et Économique (CSE), ou de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT).



Modalités

Lieu		En présentiel, dans vos locaux ;
Durée		3 à 5 Jours en fonction du public visé
Date		à définir
Délai d'accès		6 mois
Tarifs		Sur devis Les plus : Possibilité de réaliser cette formation "sur mesure"
Accessibilité		La formation est accessible aux personnes en situation de handicap
Effectif		Minimum: 2 participants Maximum : 12 participants



Méthode

Méthodes mobilisées



La formation proposée sera adaptée aux besoins et problématiques des stagiaires :

- Mise en situation et études de cas pratiques.
- Exposés et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films
- **Méthode expositive** : apports théoriques de concepts
- **Méthode participative** : échanges sur les pratiques des participants

Méthode d'évaluation et de suivi



- Les éléments acquis tout au long de la formation seront mesurés au travers de différents outils et exercices de feedback.
 - Les acquis seront évalués par un test de fin de formation.
 - Questionnaire de satisfaction en fin de formation
 - Feuille d'émargement
 - Attestation de fin de formation
- NB : En cas d'échec au test d'évaluation, le certificat de réalisation de la formation ne sera pas remis au stagiaire



Programme de formation

1 - Le contexte réglementaire : Santé et Prévention

- Contexte réglementaire et de la prévention
- Les responsabilités
- Les acteurs
- Les principes généraux, obligations

2 - La commission SSCT et le CSE

- Organisation et fonctionnement du CSE
- La CSSCT (règles, composition, et missions déléguées, consultations obligatoires, droit d'alerte, recours à un expert)
- Informations et documentations en SSCT
- Les réunions du CSE

3 - Analyse des risques professionnels et des conditions de travail

- Identification et définition des différents risques
- Les risques et le document unique
- Mener une visite santé sécurité (Méthodologie et outils, restitution et conclusions de l'inspection)

4 - Réaliser des analyses accidents et maladies professionnelles

- Cas de recours aux analyses
- Déroulement et pratique de l'arbre des causes
- Mesures de prévention pour éviter la reproduction de l'accident

5 - Communication au sein du CSE


- Les différents types de communication
 - Le fonctionnement d'une équipe
 - Comment animer une réunion
-

Une question, un devis, contactez-nous:



AEF Conseil

 Mail : contact@aef-conseil.fr

 Tel : 06 82 70 89 53